

Dallemagne : « Un service citoyen obligatoire pour les jeunes Belges »

L'élu cdH relance son idée, vu la motivation des jeunes lors des manifs climatiques

Les marches répétées des jeunes pour le climat ont montré un incontestable intérêt citoyen de nos adolescents. Et cela réjouit aussi le député Georges Dallemagne (cdH) qui relance sa proposition d'un service citoyen généralisé, donc obligatoire...

« Je pense que les jeunes Belges seraient très majoritairement prêts à faire un service citoyen. Un sondage

« Je pense que les jeunes Belges seraient très majoritairement prêts à faire un service citoyen »

Georges Dallemagne

révélaient que 70 % des jeunes y étaient favorables. Cela rentre dans la volonté de cette jeunesse, observée lors des marches climatiques, d'exprimer de la responsabilité et de la solidarité dans un engagement. Cela permettrait une plus grande mixité sociale. »

En Wallonie, une initiative a déjà été prise l'été dernier. En trois phases, l'échéancier courant jus-

qu'en août 2021, ce sont 1.500 jeunes qui choisiront d'effectuer pareil service (cent jeunes dans la première phase qui a démarré en septembre 2018). Pendant six mois, ils s'engageront volontairement dans des projets utiles à la collectivité (missions dans des organismes d'aide aux personnes ou des refuges pour animaux). Il s'agit surtout de jeunes (sans emploi, traversant des moments difficiles, etc.) qui espèrent ainsi trouver leur voie dans la société.

PLUS QUE 200 € PAR MOIS

Georges Dallemagne aimerait donc bien rendre ce service citoyen obligatoire. « J'espère que l'initiative wallonne va amorcer ce mouvement plus général », insiste-t-il. « C'est très important pour notre société et sa cohésion sociale. Mais l'État doit améliorer l'encadrement, je trouve que le statut est encore insatisfaisant. En Wallonie, les jeunes vont recevoir une indemnité journalière de 10 € (environ 200 € par mois). Il faudrait arriver à 500 € par mois. Je pense également que six mois, c'est peut-être un peu long. Ce serait déjà bien si la durée avoisinait les deux mois... Mais pourquoi ne pas le faire durer plus longtemps si le jeune est demandeur (s'il est chômeur, par exemple) On peut faire plus pour la protection sociale de ces jeunes également. »

Le député humaniste plaide pour que soient agréées systématiquement des infrastructures où ce service pourrait être effectué : maisons de repos, hôpitaux, associations spécialisées dans la protection de la nature, administrations communales, etc. « Je pense que les jeunes s'intéressent beaucoup aux problèmes humains et ont envie de travailler sur la question de la solitude, par exemple. Ils veulent privilégier une société où l'on est plus attentif les uns aux autres. Je le vois avec ma fille qui, dans le cadre de sa rhéto (la 6^e année secondaire, Ndlr), a fait un stage spontané au CPAS de sa commune. »

ENVOLÉ LE SCEPTICISME...

M. Dallemagne se dit très heureux de voir que son idée (le projet a aussi été porté au cdH par André Du Bus de Warnaffe, Ndlr) percole de plus en plus, « même si au début, elle était accueillie avec beaucoup de scepticisme ».

S'il est temps, dit-il, que l'on passe à la vitesse supérieure, il admet que cela ne devrait pas devenir obligatoire du jour au lendemain. Et puis, le jour où cela sera consolidé chez nous pourquoi ne pas l'exporter au niveau européen ? Chaque chose en son temps... ●

DIDIER SWYSEN